

ne s'était pas encore mêlé avec l'*opus tessellatum*, les mosaïstes composèrent, dans l'atelier même, sur dalles de marbre ou de tuf ou encore sur tuiles, enduites d'un ciment très fin à prise lente, ces petits tableaux en pierres d'une extrême petitesse et de formes très variées, portatifs, pouvant être insérés à volonté dans un pavé en cubes plus gros, exécuté directement sur le sol ¹. C'est bien dans cette catégorie que le range M. Gauckler ² qui en indique les dimensions et le sujet : « Au musée de Lyon, mosaïque inédite de 0,50 sur 0,50, venant d'Italie et donnée en 1883 par L. Carrand. Triton et Néréide donnant à boire à un tigre marin ». « Venant d'Italie » n'est sans doute qu'une conjecture probable : à l'époque augustéenne, on ne rencontre que très peu de pavements historiés hors de l'Italie ³ ; cependant les provinces en ont rendu quelques-uns, le sol de Lyon romain en a rendu deux ⁴. Au témoignage d'Artaud ⁵, dans le remblai qui séparait, à la Déserte, la mosaïque intermédiaire de la plus ancienne, on trouva « deux pièces de mosaïque établies sur des briques taillées en biseau ». Le propriétaire du terrain les lui remit. « On y voit, dit-il, des poissons et le bas d'une draperie, dont le fini est admirable, attendu que les cubes sont extrêmement petits ». Ces morceaux ne figurent pas dans le catalogue de son cabinet ; nous ignorons ce qu'ils ont pu devenir. Les dimensions exactes de l'*emblemata* Carrand sont 0,525 sur 0,515. En voici la description précise. A gauche le tigre, vu de face, tête, encolure et poitrail ; au milieu la Néréide, qui lui présente la coupe de la main gauche et tient de sa droite invisible un rameau déployé horizontalement vers la tête du tigre ; la tête de profil vers le tigre, elle est au surplus vue de dos, parée d'un collier et de bracelets, nue hormis que ses jambes sont enveloppées dans une draperie qui s'envole en arc devant elle. Cette draperie couvre aussi, sauf une extrémité de nageoire caudale, l'arrière-train, sur lequel la Néréide est assise, du Triton dont le

1. Sur les *emblemata* voir Gauckler, dans *Dict. des antiq. gr. et rom.*, art. *Musivum*, p. 2.098 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 2.099, note 5 ; cf. 2.101, note 11.

3. *Ibid.*, p. 2.097, surtout note 14.

4. M. Adrien Blanchet les a omis dans son *Inventaire* ; mais ils n'ont pas échappé à M. Gauckler, *ibid.*, p. 2.099, note 5 : « A la Déserte, près Lyon, fragment (poissons et draperie) ».

5. 1835, p. 109. Cf. *Lyon souterrain*, p. 97 : « Chez M. Raymond » (inexact ; voir plus haut § II, n° 1) « on a déterré des fragments de briques taillées en biseau, sur lesquelles on voit des poissons en mosaïque, dont les pièces de rapport n'ont pas deux lignes de surface ».